

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 février 2025

N°144

PUBLICATION DU POTENTIEL TECHNIQUE DE STOCKAGE DE CO₂ SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS

À la suite de la publication en juillet 2024 de « *L'État des lieux et perspectives de déploiement du CCUS en France* » (CCUS - Carbon Capture Utilisation & Storage), détaillant les actions stratégiques envisagées concernant le développement de la filière CCUS, la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) publie l'inventaire des capacités techniques potentielles de stockage géologique de CO₂ sur le territoire métropolitain.

Les résultats¹ d'une étude, dénommée EVASTOCO2, ont ainsi permis d'estimer une ressource² d'environ 1,1 Gt (milliards de tonnes) de stockage de CO₂ dans des structures fermées³ et de 3,6 Gt dans des unités de stockage hors pièges géologiques⁴.

Les technologies de capture, stockage et valorisation du carbone (CCUS) consistent à capturer les émissions industrielles résiduelles de CO₂ (non abattables par d'autres leviers de décarbonation) dans le but de les stocker durablement, ou de les réutiliser comme intrants dans la fabrication de certains produits, substituant ainsi des consommations fossiles.

Cet inventaire a été réalisé par le BRGM, AKKODIS, AVENIA, CVA, GEOSTOCK, l'IFPEN, TEREKA, TOTALENERGIES et l'Université de Lorraine, sous la direction de la DGEC et avec l'appui de l'ADEME. La réalisation de cet inventaire répond également aux obligations de publication d'un atlas national sur les capacités potentielles de stockage géologique du CO₂ du règlement européen Net Zero Industry Act (NZIA), publié en juin 2024.

En matière de stockage de CO₂, la France travaille dans le cadre européen et bilatéral pour faciliter l'accès aux stockages en mer du Nord et en Méditerranée, qui constituent à court terme les premiers exutoires opérationnels potentiels pour les émissions françaises. À l'horizon 2030, la stratégie française sur le CCUS envisage le développement de capacités de stockage sur le territoire métropolitain. L'étude EVASTOCO2 s'inscrit dans ce contexte et constitue une avancée significative en tant que première estimation du potentiel de stockage géologique de CO₂ en France. Il ne s'agit néanmoins à ce stade que de ressources potentielles et non de réserves (capacités techniques et économiquement viables).

¹ <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/capture-utilisation-stockage-du-carbone-carbon-capture-utilization-and-storage>

² Les ressources correspondent aux volumes potentiellement disponibles et utilisables pour stocker du CO₂. Ils ne seront cependant pas nécessairement économiquement exploitables dans le futur.

³ Les pièges géologiques fermés empêchent toute migration du CO₂ en dehors du réservoir de stockage.

⁴ Pour donner un ordre de grandeur, les émissions nationales de gaz à effet étaient de 403 Mt (millions de tonnes) en 2023

L'étude EVASTOCO2 est une évaluation préliminaire et ne préjuge pas des résultats qui seraient obtenus au stade du développement d'un projet de stockage. Tout projet industriel sera précédé d'une phase de recherche détaillée et fera l'objet des procédures de concertation auprès des parties prenantes prévues par le code de l'environnement et le code minier. À ce jour, aucun permis de recherche n'a été accordé en France.

À l'échelle mondiale et européenne, dans les rapports du GIEC et les orientations de la Commission européenne, le CCUS est considéré comme un levier nécessaire à l'atteinte de la neutralité carbone, notamment pour la décarbonation des activités pour lesquelles il n'existe pas de technologie bas-carbone accessible techniquement ou économiquement. Aussi, le stockage géologique du CO₂ ne peut s'envisager qu'après captage et transport d'émissions de CO₂ assez centralisées et ne peut en aucun cas se substituer à des actions de baisse des émissions.

Quel que soit le type de stockage, il conviendra de s'assurer que le CO₂ y sera stocké de manière sûre et permanente conformément à la directive européenne 2009/31/CE relative au stockage géologique du CO₂ (dite « directive CSC »).

Le piégeage sûr et durable du CO₂ pourrait ainsi contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la lutte contre le changement climatique.

[Retrouvez l'étude EVASTOCO2 en suivant ce lien :](#)

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/capture-valorisation-stockage-du-carbone-cvsc-carbon-capture-utilization-and>

Contacts presse :

Cabinet de Marc Ferracci : 01 53 18 43 57 - 01 53 18 46 19 - presse@cabinets.industrie.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr